



ANNEXE : **MODALITES D'INSCRIPTION DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES 2027**

Toute demande d'inscription effectuée hors délai et hors le formulaire en ligne ne sera pas étudiée. Chaque organisateur doit remplir un formulaire avec les informations concernant sa compétition.

Attention : un formulaire doit être renseigné et déposé pour chaque compétition.

Notez les modifications réglementaires qui vont figurer dans le Règlement des Nationaux 2027 :

- **obligation de distribuer au minimum 90 % des engagements + dotation obligatoire**
- **paiement par chèque dès les 1/4 de finale**
- **mis en place d'un ranking (classement)**

➤ **Processus de validation** :

ÉTAPE 1 : Saisie de la compétition :

<https://app.smartsheet.com/b/form/2170df68b23f49a7a0cb4aaae47ac931>

ÉTAPE 2 : Le comité départemental donne son avis sur la demande d'inscription.

En cas d'avis défavorable, l'organisateur en sera informé, avec copie au comité régional.

L'avis défavorable du comité départemental devra être motivé, en utilisant la case « *commentaires* » disponible sur le formulaire.

L'avis est transmis à la Commission Fédérale des Nationaux.

ÉTAPE 3 : En cas d'avis favorable, le processus de validation se poursuit.

Le Comité Régional donne à son tour son avis sur la demande d'inscription.

En cas d'avis défavorable, l'organisateur en sera informé, avec copie au comité départemental.

L'avis défavorable du comité régional devra être motivé, en utilisant la case « *commentaires* » disponible sur le formulaire.

L'avis est alors transmis à la Commission Fédérale des Nationaux.

ÉTAPE 4 : Traitement des demandes d'inscription par la Commission Fédérale des Nationaux de la FFPJP au regard des avis formulés par les CD et CR pour soit la valider, soit lister les actions à mener ou les améliorations à apporter, soit la refuser.

(Voir note PROCEDURE D'INSCRIPTION)

➤ **Paiement** :

Parallèlement au processus de validation, le règlement de la cotisation fédérale pour la compétition devra être effectué. **A défaut le concours ne sera pas inscrit** au calendrier.

Réglez votre inscription uniquement par virement bancaire. Le RIB de la FFPJP est présent sur le formulaire d'inscription. En cas de refus de validation, le remboursement sera effectué par la F.F.P.J.P.





Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 10278	Guichet 07944	N° compte 00020711701	Clé 14	Devise EUR	Domiciliation CCM MARSEILLE VIEUX PORT CARNOT
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number) FR 76 10278079440002071170114				BIC (Bank Identifier Code) CMCI FR 2A	
Domiciliation CCM MARSEILLE VIEUX PORT CARNOT 33 RUE DE LA REPUBLIQUE 13002 MARSEILLE TÉL: 04 96 20 62 32			Titulaire du compte (Account Owner) FED FRANCAISE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL 13 RUE TRIGANCE 13002 MARSEILLE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

Montants :

Le montant à payer est basé sur l'**épreuve principale** liée à votre évènement.

100 € pour les nationaux Top 300 ou 500,

250 € pour nationaux Top 1000 et plus

Nous vous rappelons que toutes compétitions nationales jeunes sont exemptées de frais d'inscription.

➤ Calendrier :

8 octobre 2026 : début de la campagne 2027

23 octobre 2026 : date limite des demandes faites par les clubs

30 octobre 2026 : date limite par les CD pour donner un avis

13 novembre 2026 : date limite pour les CR pour donner leur avis

Entre le 14 et 27 novembre 2026 : étude et décision définitive prise par la commission Fédérale des Nationaux

Le 3 décembre 2026 au plus tard : décision par le Comité Directeur de la FFPJP sur les éventuels appels

Courant décembre 2026 : publication du calendrier 2027

